

CONSEIL D'HONNEUR

Réunion statutaire du 30 janvier 2016 à Paris

Présents : M. Jean Pierre SIUTAT – Président
M. Jean COMPAGNON – Président délégué
MM. Rémy GAUTRON, Jacky RAVIER et Michel RAT

Excusés : Mme Edith TAVERT
MM. Jean BAYLE LESPITAU, Michel BIZOT, Jean-Claude BOIS, Jean FORNO,
Bernard GAVA et Bernard LEFEBVRE

Assiste : Léa DUMAS, secrétaire

Secrétaire de séance : Rémy GAUTRON

Jean COMPAGNON ouvre la réunion et donne des nouvelles de la santé des membres absents et souhaite notamment un bon rétablissement à Jean-Claude BOIS après son opération. Il nous fait part des conversations téléphoniques qu'il a eues avec chacun d'eux.

1- Intervention de Jean Pierre SIUTAT, Président

Il fait le point sur les « chantiers importants » de la FFBB :

- Soutenance des nouvelles ligues dans le cadre de la réforme territoriale. Le calendrier est tenu.
- Tirage de la Coupe du monde en Chine ; objectif : préparer un groupe « Team France » de 37 joueurs pour se qualifier pour les JO lors de cette Coupe du Monde.
- Réfléchir sur l'intégration de nouvelles pratiques : 3X3, jeu libre avec tournois – animation (Hoops Factory), basket santé, ...

Jean-Pierre SIUTAT propose que le Conseil d'Honneur de la FFBB réfléchisse au cadre de ce que doit être un Conseil d'Honneur territorial (rôle, mode de recrutement, modalités de fonctionnement, ...). Il nous appartiendra d'informer les territoires (Ligues et Comités) du contenu de cette réflexion.

2- Composition du Conseil et Jury d'Honneur Saison 2016-17

La composition de ces instances a été présentée à la réunion statutaire du Conseil d'Honneur de l'Assemblée Générale de DIJON le 14 octobre 2016 et au Comité Directeur des 16 et 17 décembre 2016.

3- Challenge de l'Esprit Sportif Jacques DORGAMBIDE Saison 2015-16

Jean-Claude BOIS et le Secrétaire Général de la FFBB Thierry BALESTRIERE ont assuré parfaitement le déroulement des remises de récompenses et trophées masculin et féminin dans les associations lauréates LE PUY EN VELAY et CHARNAY BASKET. Un nombreux public, des personnalités locales, fédérales, régionales, départementales ont contribué à valoriser ce challenge de l'Esprit Sportif et à le médiatiser.

4- Validation des lauréats du Challenge de l'Esprit Sportif Jacques DORGAMBIDE Saison 2016-17

- Trophée Féminin : Les clubs de Basket Landes et d'Anglet sont à égalité de ratio. Nous devons les départager par leur nombre de licenciées féminines.
 - Basket Landes : 114 licenciée
 - Anglet : 135 licenciés

En application du règlement, le club lauréat est ANGLET COTE BASQUE BASKET

- Trophée Masculin : En application du règlement, le lauréat est HERMINE DE NANTES ATLANTIQUE

A noter qu'aucun de ces clubs n'a fait l'objet de sanctions disciplinaires, ce classement est donc validé.

Les représentants du Conseil d'Honneur aux remises de récompenses dans les clubs lauréats sont Rémy GAUTRON à Anglet et Michel RAT à l'Hermine de Nantes.

5- Désignation des membres du Conseil d'Honneur au Comité Directeur du 1^{er} juillet :

Jean COMPAGNON, Jean-Claude BOIS et Jacky RAVIER

6- Etude de nouvelles candidatures au Conseil d'Honneur

Deux candidatures ont été transmises au Conseil d'Honneur par le Président Fédéral :

- **Pierre COLLOMB :**
Principales activités fédérales :
 - Membre du Comité directeur de la FFBB de 1992 à 2016
 - Vice-Président de la FFBB
 - Président de la Commission juridique FIBA
 - Président de la Chambre d'appel

Le Conseil d'Honneur émet un avis favorable.

- **Philippe RESTOUT :**

Principales activités fédérales :

- Membre du Comité directeur de la FFBB de 1990 à 2012
- Vice-Président de la FFBB
- Membre de la Commission Médicale FFBB depuis 1977 puis Président depuis 1990
- Président de la Commission Médicale LNB de 1998 à 2012
- Membre du Conseil Médical de la FIBA à partir de 1989

Le Conseil d'Honneur émet un avis favorable.

Le Conseil d'Honneur transmettra ces candidatures à la FFBB pour validation au Comité Directeur du 1^{er} juillet.

7- Questions diverses :

Jean COMPAGNON propose que notre réunion statutaire habituellement en janvier soit tenue désormais en mars.